

GE_GERICHTE A/2064/2003 vom 25. Mai 2004

GE Cour de justice, 2004-05-25, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_2064_2003

FR: GE_GERICHTE A/2064/2003 du 25 mai 2004

IT: GE_GERICHTE A/2064/2003 del 25 maggio 2004

Erwägungen

E. 1

ère Chambre En la cause Madame N_____, recourante contre SWICA ORGANISATION DE SANTE intimé Römerstrasse 38 à Winterthur 1.Vula requête en mesures provisionnelles et demande en paiement déposée le 27 octobre 2003 par Madame N_____, représentée par Maître M_____;

E. 2

Vu les pièces au dossier ;

E. 3

Vu les audiences d'enquêtes des 3 février et 16 mars 2004, au cours desquelles ont été entendus les Docteurs A et B ;

E. 4

Vu les audiences de comparution personnelle des parties ;

E. 5

Vu l'accord intervenu entre celles-ci, ;

E. 6

Vu la lettre de l'assurée du 17 mai 2004 informant le Tribunal de céans qu'elle entendait dès lors retirer sa demande ;

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.